

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Dans ces circonstances, j'ai l'impression en effet que je n'ai pas le choix.

M. l'Orateur: Retirée.

(La motion est retirée.)

LES RAPPORTS PRÉLIMINAIRES DU RAPPORT WATKINS

Motion n° 84—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les rapports et documents préliminaires rédigés pour le rapport Watkins sur la propriété étrangère et la structure de l'industrie canadienne.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, ces études ont été préparées aux termes d'arrangements spéciaux. Dans le cas d'arrangements avec leurs auteurs, deux choses avaient été entendues. Premièrement que les études étaient confidentielles lorsqu'elles étaient préparées par le groupe d'étude; deuxièmement que les auteurs jouiraient dans la suite du droit de publication. Conformément à une troisième restriction, certaines de ces études ont été préparées à partir de documents confidentiels faisant partie des dossiers du gouvernement. Le gouvernement consentirait à déposer les études non assujetties à ces restrictions; par ailleurs, il nous est loisible de demander aux auteurs l'autorisation de déposer les documents ne contenant pas de renseignements confidentiels. Si le député est d'accord sur ces réserves, nous pourrions adopter la motion.

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Je suis d'accord, bien que je demeure plus ou moins sceptique sur ce que cela me donnera.

M. l'Orateur: Moyennant les réserves, conditions et restrictions énoncées par le ministre, la Chambre consent-elle à adopter l'avis de motion n° 84?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

LES ÉTUDES SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL

Motion n° 86—M. Orlikow:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de chacune des études de recherche commandées et exécutées par le groupe d'études sur les relations de travail pour son propre compte.

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, on pourrait peut-être s'entendre pour réserver cette motion pendant une autre semaine.

M. l'Orateur: Réservée.

(La motion est réservée.)

[M. Forest.]

LA RECONNAISSANCE DIPLOMATIQUE DU VATICAN

Motion n° 88—M. Howard (Skeena):

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie des télégrammes, lettres et autres documents qu'aurait reçus le premier ministre ou un autre membre du Cabinet depuis le 1^{er} janvier 1969, à propos de la reconnaissance diplomatique du Vatican par le Canada.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, puis-je me permettre de proposer l'adoption de cette motion au nom du député?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Essayez toujours.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): C'est ce que je vais faire.

L'hon. M. Macdonald: Monsieur l'Orateur, on m'apprend que la correspondance concernant la reconnaissance diplomatique du Vatican dépasse 10,000 pièces. Le nombre exact de pièces accumulées entre le 1^{er} janvier et le 31 mars est de 10,275 pièces; or, pour se conformer au Règlement, il faut préparer deux exemplaires de chacune. Il faudrait donc préparer plus de 20,000 pièces pour se conformer à cette demande. Dans ces circonstances, le député voudrait peut-être retirer la motion.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): On pourrait peut-être la réserver jusqu'à ce que le député de Skeena (M. Howard) revienne à la Chambre.

M. l'Orateur: Réservée.

(La motion est réservée.)

LE RAPPORT HIGGIN SUR L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE QUÉBEC

Motion n° 95—M. Broadbent:

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport Higgin concernant le choix de l'emplacement de l'aéroport international dans la province de Québec, auquel le premier ministre a fait allusion à la Chambre, comme en fait foi le hansard du vendredi 28 mars 1969.

M. Russell C. Honey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Monsieur l'Orateur, le rapport demandé dans cet avis de motion ayant été déposé vendredi dernier, je crois que le député conviendra que la motion peut maintenant être rayée du *Feuilleton*.

M. J. Edward Broadbent (Oshawa-Whitby): Convenu, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: La motion est rayée.

(La motion est retirée.)